



LES METIERS QUI RECRUTENT

Fiche pratique

POURQUOI PARLER DES METIERS QUI RECRUTENT ?

Parce que bien entendu dans ces métiers on trouve plus facilement un emploi, et aussi parce que :

- le public ignore souvent leur existence ;
- les pouvoirs publics de leur côté cherchent à les faire connaître,
- et, avec les entreprises concernées, à aider les demandeurs d'emploi à y accéder grâce à des formations et des aides ;
- « métiers qui recrutent » ne veut pas dire « métiers pointus » exigeant de longues études.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Métiers qui recrutent, métiers sous tension, secteurs émergents, nouveaux métiers, « Besoins de main-d'œuvre » (Pôle emploi) ... , toutes ces expressions parlent finalement du même phénomène : la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité.

Trois raisons à cette pénurie :

- Caractère saisonnier et/ou plage horaire longue, intense, même si la durée totale du travail reste limitée par la loi (cas dans l'agriculture pour les récoltes ou dans le tourisme / restauration).
- Evolution des besoins de la société liée au vieillissement de la population ou à de nouvelles aspirations (comme la volonté de donner aux personnes victimes de handicap la possibilité de vivre aussi normalement que possible).
- Apparition de nouvelles technologies, donc besoin de travailleurs avec des qualifications nouvelles ... ou pas d'ailleurs (le numérique avec ses besoins en ingénieurs spécialisés, mais aussi en graphistes, magasiniers, préparateurs de commandes pour le commerce internet).

ET CONCRETEMENT ?

Agriculture et tourisme / restauration sont donc deux secteurs avec des métiers qui recrutent. C'est aussi le cas de **l'industrie**, du **bâtiment** ou des **artisans** avec certains **métiers particuliers**.

Pour expliquer la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs, trois raisons sont évoquées ci-dessus. Notons qu'elles sont durables, permanentes. Par contre, leurs conséquences concrètes changent au fil du temps : ainsi la « nouvelle technologie » c'est aujourd'hui le numérique, demain ce sera autre chose. Donc pénurie de main d'œuvre, métiers qui recrutent, secteurs émergents ... il y en aura toujours, mais pas toujours les mêmes métiers, les mêmes secteurs, pas forcément de nouveaux métiers (exemple de l'agriculture et du tourisme / restauration) !

On manque d'aides aux enfants, aux personnes âgées, handicapées mais aussi de jardiniers, avec l'intérêt accordé maintenant à l'environnement, et de nouveaux emplois sont créés par l'agriculture en ville (sur les toits d'immeubles, dans les sous-sols, dans d'anciens bâtiments industriels, à la lumière artificielle).

Des métiers traditionnels peuvent également connaître un renouveau, entraînant une pénurie de bras.

Ainsi, découper, assembler de l'aluminium ou du plastique pour fabriquer des fenêtres, qui peut le faire mieux qu'un menuisier, avec son expérience du même travail sur le bois ? Et les innovations dans le secteur de l'eau font apparaître de nouveaux métiers, mais aussi un regain d'intérêt pour d'anciens métiers.

POUR EN SAVOIR PLUS ET AGIR

S'agissant de métiers qui recrutent, donc d'emploi, **Pôle emploi** est en première ligne. Régulièrement, il réalise une étude sur les embauches par aire géographique, secteur d'activité, type d'entreprise, métier, mettant en évidence les offres d'emploi non satisfaites (**étude BMO**, Besoin en Main d'œuvre).

www.pole-emploi.fr/accueil/

www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail.html (cliquer sur « Découvrir le marché du travail »)

<https://statistiques.pole-emploi.org/bmo> (pour l'étude BMO)

Les conseillers de Pôle emploi, interlocuteurs qualifiés sur le sujet, sont en mesure d'indiquer au demandeur d'emploi les formations pour lui faciliter l'accès à ces métiers en manque de bras et les aides publiques pour l'accompagner au mieux.

Pour les jeunes (16 à 25 ans), les **Missions locales** sont les interlocuteurs à privilégier : 436 au total, réparties sur tout l'hexagone, elles accompagnent chaque année plus d'un million de jeunes, vers l'emploi (en partenariat avec Pôle emploi et les institutions régionales et locales) et aussi l'insertion sociale (logement, santé, culture).

www.unml.info

www.mission-locale.fr

Pour les personnes handicapées, **Cap Emploi**, présent dans chaque département, est l'interlocuteur privilégié : voir votre MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Les **Chambres d'agriculture** et les **Chambres des métiers et de l'artisanat** connaissent bien les besoins en recrutement dans les deux secteurs économiques qu'elles représentent.

Les Chambres des métiers et de l'artisanat ont des centres de formation, **CFA** (Centres de formation d'apprentis) et **URMA** (Universités régionales des métiers et de l'artisanat – attention ne pas prendre le mot université au sens habituel, il traduit simplement le fait qu'une grande diversité de formations sont offertes). Il existe dans ces secteurs beaucoup de formations en alternance rémunérées.

<https://chambres-agriculture.fr/>

www.artisanat.fr

Un site internet dédié à la ré-orientation professionnelle délivre en pratique beaucoup d'informations et de conseils utiles à tout demandeur d'emploi : www.nouvelleviepro.fr

NB : les conseillers des organismes cités ci-dessus, ainsi que ceux des centres de formation qui en dépendent, connaissent les aides publiques destinées aux demandeurs d'emploi qui suivent les formations dispensées par ces centres. Voir aussi : clara.pole-emploi.fr

Rappel : pour toute personne en situation précaire, les travailleurs sociaux des CCAS (Centre communal d'action sociale – toutes les mairies en fournissent l'adresse) constituent le premier niveau, le plus immédiat, d'accompagnement et d'aide.